



Subvention 2026

Agence de voyage
ESG

Espagne *Callela, Barcelone,* *La Rocca Village* du 22 au 25 janvier 2026

Le séjour

4 jours en Espagne pour faire le plein de shopping !

- CALELLA Temps libre pour découvrir la ville et son marché.
- BARCELONE, la ville fashion de l'Espagne avec ses très nombreuses boutiques de mode ultra tendances, des grandes chaînes de diffusion, boutiques de luxe, et commerces populaires.
- LA ROCA VILLAGE (grandes marques à prix dégriffés). Reconstitution d'un marché catalan traditionnel du 19ème siècle. Ce village accueille plus de 90 marques nationales et internationales
- PERTHUS et JONQUERA



CSE
MARIGNANE
AIRBUS

Dossier suivi par Ornella

contactvla@cseah.com



PROGRAMME

JOUR 1: MARIGNANE CALELLA

Départ le matin du parking AH.

Arrivée à Calella, installation dans les chambres de l'hôtel, déjeuner.

Après-midi libre pour une découverte personnelle de Calella. Dîner, soirée dansante et nuit à l'hôtel.

JOUR 2: BARCELONE

Petit déjeuner et départ pour BARCELONE

Découverte personnelle de la ville. Déjeuner libre.

Retour à l'hôtel, dîner, soirée dansante et nuit.

JOUR 3: LA ROCCA VILLAGE

Petit déjeuner, temps libre au marché de Calella ou pour flâner dans la ville.

Déjeuner à l'hôtel. L'après-midi départ pour les SOLDES DE LA ROCA VILLAGE .

Retour à l'hôtel, dîner, soirée dansante et nuit.

JOUR 4: JONQUERA PERTHUS MARIGNANE

Petit déjeuner et départ pour la Jonquera vers 08h30.

Temps libre. Déjeuner et temps libre pour vos achats.

Départ à 14H00 vers la France. Arrivée dans la soirée.

L'Hôtel Dwo Les Palmeres **** est situé dans la ville côtière de Calella, à seulement 100 mètres de la plage et à quelques minutes du centre-ville. Accueillant et chaleureux, cet hôtel, de par son emplacement et son confort, est une option idéale pour effectuer un bon break.

Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte	153 €*	139,39 €	292,39 €
Enfant 2/11 ans**	120 €*	109,51 €	229,51 €
*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention. ** Tarif applicable seulement si l'enfant partage la chambre de 2 adultes payants le plein tarif. Max 1enfant/chambre			

Le prix comprend :

- Le transport en autocar Grand Tourisme
- Le logement 3 nuits en hôtel 4****, base en chambre double, ainsi que les taxes de séjour
- La pension complète du déjeuner du Jour 1 au petit déjeuner du Jour 4 sauf le déjeuner à Barcelone
- Le cocktail de bienvenue et les boissons comprises (¼ de vin et ¼ d'eau) par personne et repas.
- Les visites mentionnées au programme
- L'assurance multirisques AXA CSE De 4,80%.

Le prix ne comprend pas :

- Les pourboires, les dépenses à caractère personnel, les extras
- Les déjeuners à Barcelone et à la Jonquera
- Le supplément single : 75€ Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-09-25)

-> **Passeport ou CNI en cours de validité (non prorogée)**

Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport/CNI.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

Liens hypertexte de référence

Santé : <https://www.pasteur.fr/fr> Formalités : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription à 60 jours avant le départ : 30€ + coût de l'assurance
- De 59 jours à 31 jours avant le départ : 20% du montant total du voyage + coût de l'assurance
- De 30 à 21 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage + coût de l'assurance
- A moins de 21 jours avant le départ : 100 % du montant total du voyage + coût de l'assurance

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)

Un groupe de communication pourra être créé à l'initiative de l'agence de voyage.